

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 16 Juin 2021 à 18h00** Salle Joliot Curie I – rue de Czeladz à Auby que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

**Nombre total de délégués : 45**

**Présents : (titulaires et suppléants) 36**

**Absents : 5**

**Procuration : 4**

**Etaient présents (délégués titulaires) : 33**

**Pour la CCCO** : Alain BRUNEEL - François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Donato MIRAGLIA - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Karim BACHIRI – Gilles BARBIEUX - Christophe BLERVACQUE - Reine Elise CARLIER - Christophe CHARLES - Muriel DOUDOK - Lisiane DUBUS - Alain DUPONT - Christine ERADES - Thierry FAIDHERBE - Damien FRENOY - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Philippe ROSZYK - Robert STRZELECKI - Franck VALEMBOIS- Romain DAPVRIL

**Etaient présents (délégués suppléants) : 3**

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Brahim MAHMOUD suppléant de Christophe DUMONT - Jean-François JOOS suppléant de Jean-Claude DESMENEZ - Hocine MAZY suppléant de Jean-Michel LEROY

**Etaient présents par procuration : 4**

**Pour la CCCO** : Julien QUENNESSON donne pouvoir à Maryline LUCAS - Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Lionel FONTAINE

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Delphine GUINEZ donne pouvoir à Romain DAPVRIL

**Etaient absents et excusés : 5**

**Pour la CCCO** : Rodrigue LEBLAN

**Pour DOUAISIS AGGLO** : Jean-Christophe LECLERCQ - Alain PAKOSZ - Jean Michel SZATNY - Arnaud GLABIEN

**OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE**

**Madame TANCA** indique que par délibération SMTD-2020-9-1-11 du 23 Septembre 2020, le SMTD a constitué une commission intercommunale pour l'accessibilité conformément à l'article L2143-3 du code général des collectivités territoriales.

Pour rappel, le rôle de la commission est consultatif. Le SMTD peut recourir à ses connaissances et à son expertise lors de l'élaboration de décision relative à l'accessibilité. Chaque année, elle établit un rapport annuel dressant le constat de l'état de l'accessibilité des transports existants et comprenant une partie prospective permettant de faire toute proposition d'amélioration de mise en accessibilité de l'existant. Enfin, elle est destinataire des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) et des schémas directeurs d'accessibilité (SD'AP) déposés sur son territoire d'intervention, des documents de suivi et de l'attestation d'achèvement des travaux.

Concernant sa composition, la délibération précitée l'a arrêtée comme suit :

Président	La 8 <sup>eme</sup> vice-présidente ayant reçu délégation de fonction pour la mise en accessibilité : Jessica TANCA
Associations d'usagers	1 - France Assos Santé Hauts-de-France 2 - Droit d'velo 3 - Douai Marche
Associations représentant les personnes handicapées	4 - Association des Paralysés de France 5 - Centre Hélène Borel 6 - Association APEI les « Papillons Blancs » 7 - Union des aveugles et déficients visuels du Nord 8 - Association des devenus sourds et malentendants du Nord 9 - Syndicat intercommunal d'aide à l'enfance inadaptée 10 - ACLAHME d'Estrées
Association représentant les personnes âgées	11 - Fédération nationale des associations de retraités
Association représentant les acteurs économiques	12 - Chambre de Commerce et d'Industrie de Douai
Représentants de l'Etat	Un représentant de la sous-préfecture de Douai Un représentant de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)
Représentants du SMTD	Didier TABARY Muriel DOUDOK Donato MIRAGLIA Jean Christophe LECLERCQ Jean Claude DESMENEZ

Par délibération en date du 26 mars 2021, Douaisis Agglo a modifié la liste de ses représentants au sein du SMTD suite à la demande de Monsieur TABARY d'être remplacé.

**Avis favorable du Bureau Syndical lors de sa séance du 02 Juin 2021.**

**Par conséquent, il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir valider le remplacement de Monsieur TABARY par Christine ERADES Au sein de la commission intercommunale pour l'accessibilité.**

**Le Comité après avoir délibéré**

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 40

Suffrage exprimé : 40

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 0

**VALIDE remplacement de Monsieur Tabary par Madame Christine ERADES au sein de la commission intercommunale pour l'accessibilité.**

**Fait et délibéré en séance**

**Le Président,**

**Claude HEGO**